

DOSSIER

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR P. 9-14

L'ENTRETIEN

CONTINUER À INVESTIR AU SERVICE DES HABITANTS P. 15

L'ACTU EN BREF



P. 4 > 8

Destination
JO 2024 !

DOSSIER

P. 9 > 14



Agir pour la qualité de l'air

L'ENTRETIEN

P. 15



Continuer à investir
au service
des habitants

À LA DÉCOUVERTE DE NOS COMMUNES



Faire pousser
bien plus
qu'on ne sème

P. 16 > 17

COM' À LA CAMPAGNE

P. 18



Le programme
européen Leader
accompagne le
développement local

L'AGGLO AVANCE

P. 19 > 23

Une nouvelle
ambition
pour
le tourisme

L'AGENCE
D'ATTRACTIVITÉ
TOURISTIQUE

saint
louis
3 pays

L'AGGLO EN VERT

P. 24 > 25

Économie
circulaire, rien
ne se perd, tout
se transforme



L'AGGLO ET VOUS

P. 26 > 28

Le moulin
de Hagenthal-
le-Bas



PORTRAIT

P. 29

Elizta Dimitrova :
entre pays d'origine
et pays d'adoption,
un lien où puiser sa force



ON PARLE DE NOUS

P. 30

Nos publications
les plus appréciées sur Instagram

NOTRE CARTE BLANCHE

P. 31

« En France, les intercommunalités ont pour rôle de renforcer les mutualisations et les collaborations entre communes afin de réaliser des économies d'échelle et de tirer tous les bénéfices de cette intelligence collective.

Depuis 2019, les crises se sont succédé et les intercommunalités ont été mises à rude épreuve. À ces diverses occasions, elles ont pu démontrer que leur échelon administratif était certainement le plus adapté pour déployer des solutions et faire face.

Saint-Louis Agglomération (SLA) n'a pas été en reste. Durant ces dernières années, notre collectivité a tenu bon et a réussi à innover et à se restructurer pour limiter les effets de ces épisodes successifs sur les habitants et les finances de l'Agglomération.

Dernière en date, la crise de la guerre en Ukraine a été à l'origine de nombreux problèmes humanitaires et sécuritaires tout en ayant un fort impact sur l'économie mondiale.

La hausse des coûts des matières premières et des énergies a également fortement impacté SLA. Nous avons eu, je ne vous le cache pas, à certains moments de réelles difficultés à maintenir le niveau de qualité souhaité de nos services publics.

Notre collectivité a tenu bon

*elle a réussi à innover
et à se restructurer*

Mais grâce à l'aide de nos partenaires, des usagers et à la volonté des élus et des agents, nous avons pu faire des choix éclairés dans le cadre de la réalisation de notre budget 2023 afin de continuer à mener à bien nos missions quotidiennes et à investir pour le futur (voir article p 15).

L'échelle d'une Agglomération permet également d'agir avec la réactivité et les moyens nécessaires et de préparer l'avenir.

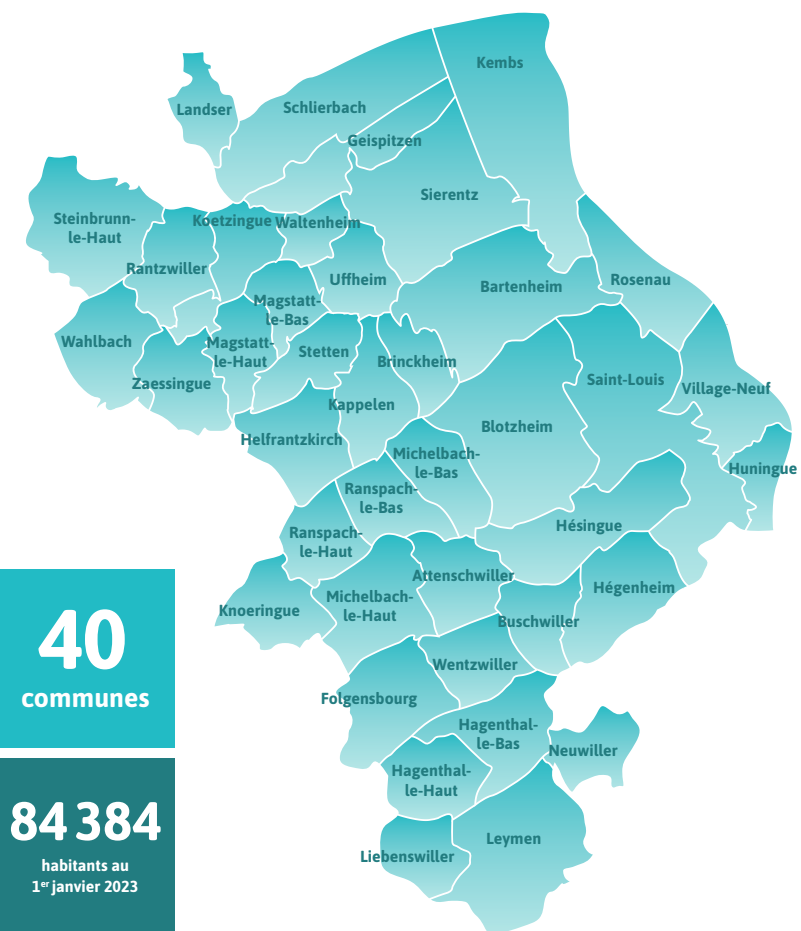
C'est ainsi que nous avons fait de la lutte pour la sauvegarde de notre environnement un axe majeur de notre action qui se retrouve dans toutes nos politiques. Le dossier spécial de ce numéro consacré à la pollution de l'air illustre ainsi parfaitement comment Saint-Louis Agglomération travaille main dans la main avec ses partenaires, entre autres, les professionnels de santé et l'ATMO, pour cibler ses actions et être le plus efficace possible.

Comme vous pourrez le lire, nous sommes tous concernés et devons tous agir !

Une fois encore, c'est le collectif qui nous fera progresser.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération



40
communes

84 384
habitants au
1^{er} janvier 2023

SAINT-LOUIS
AGGLOMÉRATION

DESTINATION JO 2024 !

Dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 », Saint-Louis Agglomération a organisé une semaine sportive complète autour de la thématique de l'olympisme. Ces animations se sont déroulées au centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis, du 19 au 25 juin.

Des jeux pour tous, du sport pour chacun !

Quand les élèves se mettent au triathlon, ce sont de vraies « Graines de champions » ! Durant quatre jours, près de 600 élèves (27 classes de CM1 et CM2) ont participé à une initiation aux disciplines du triathlon, ainsi qu'à plusieurs ateliers sur les valeurs de l'olympisme, organisés par le service des sports de la Ville de Saint-Louis, les villes de Bartenheim, Rosenau et Village-Neuf. Des exposés autour de cette thématique réalisés en amont, ont été affichés tout l'été au centre nautique.

Le 21 juin, dans le cadre périscolaire, une quarantaine d'enfants a pris la route des jeux grâce aux « défis péri-olympiques ». Ils se sont essayés à des ateliers multi-activités : basket, rugby, escalade.

Le défi chronométré « À vos marques, prêts, nagez », un concours ouvert à tous les âges visant à battre un record sur 50 mètres en nage libre organisé le 24 juin, a enregistré plus de 100 tentatives. Bravo aux vainqueurs, récompensés à la fin de l'animation.

En soirée, le club des Dauphins de Saint-Louis proposait son meeting départemental de natation : 70 nageurs de 5 clubs ont pu briller aux 50, 100 et 200 mètres.

Sport en fête, spécial olympisme

La semaine olympique s'est achevée par « Sport en fête » le dimanche 25 juin. Cette manifestation annuelle se déroulait pour la première fois au centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis. 16 associations sportives locales ont proposé à un public venu nombreux (près de 2 000 entrées) des activités ludiques et innovantes telles que l'aqua-badminton, le sandball, le hockey subaquatique, le skate-cross ou encore l'escalade sur un mur gonflable de 8 m de haut !



PETIT LIEU ITINÉRANT DEVIENT GRAND



Pour sa deuxième édition, la Caravane des écritures a remporté une nouvelle fois un réel succès lors de sa tournée des communes de Saint-Louis Agglomération. Une réussite dont la qualité a également été consacrée par le prix Sofia de l'action littéraire 2023.



LE PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE DE SIERENTZ



• Mercredi 4 octobre à 10 h : atelier d'illustration pour les enfants à partir de 4 ans animé par Camille Tisserand, illustratrice jeunesse, à partir d'un de ses livres Crayon crayonne.

• Vendredi 13 octobre à partir de 19 h 30 : Le Jour de la Nuit : une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé. Au programme : exposition d'astrophotographies, balades nocturnes, observations planétaires à l'extérieur de la médiathèque.

• Vendredi 3 novembre à 20 h : concert de blues par Jean-Louis Frick.

• Vendredi 10 novembre à 20 h : concert « Rimbaud Verlaine » de la Cie Le Vent en poupe.

Mois du film documentaire :

- Vendredi 24 novembre à 20 h : projection du film Un bon début de Xabi et Agnès Molia.

- Samedi 25 novembre à 14 h : projection du film d'animation Bonjour le monde d'Anne-Lise Koehler et Éric Serre.

• Décembre 2023 : spectacle de Noël « Tourbi'Rond » de la compagnie Moska.

• Vendredi 19 janvier 2024 : Nuit de la lecture.

Plus d'infos et réservation sur : <https://mediatheque.agglo-saint-louis.fr/>

LA FAMILLE DANS TOUS SES ÉTATS

La crèche Les Loustics de Ranspach-le-Bas, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales participe à l'événement national « Novembre des parents » en proposant une série de rencontres :

• Mardi 7 novembre à 18 h 30 : Conférence-débat avec Emmanuelle Holder, accompagnante en parentalité sur le thème « Les écrans et leur influence sur le développement et comportement du jeune enfant » pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans.

Salle polyvalente de Ranspach-le-Bas. Inscription obligatoire : loustics@agglo-saint-louis.fr

• Vendredi 10 novembre à 16 h : Balade de reconnexion avec la nature « Que faire avec nos enfants dans la nature sans les écrans » en collaboration avec la Petite Camargue Alsacienne. Départ de la crèche.

Atelier parents /enfants pour les enfants de 18 mois à 7 ans.

Inscription obligatoire : loustics@agglo-saint-louis.fr L'enfant doit savoir marcher.

Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/evenements/novembre-pour-les-parents-2021-saint-louis-agglomeration/

LA PETITE CAMARGUE ALSACIENNE POUR LES TOUT-PETITS



Invités par les relais petite enfance de Saint-Louis Agglomération, 23 enfants et leurs 11 assistantes maternelles agréées sont venus découvrir le 8 juin dernier les petites bêtes à la Petite Camargue Alsacienne. Deux animateurs accompagnaient les groupes, avec leurs marionnettes Bruno l'escargot et La belle coccinelle, à la recherche de pucerons, de fourmis, de vers de terre, de coccinelles et de libellules. Les bambins ont pu assister à la naissance d'un papillon sortant de sa chrysalide. La matinée riche en découvertes s'est achevée par un pique-nique.



UN ÉTÉ ACTIF !



Belle fréquentation des stages « Anim'été » proposés du 10 juillet au 25 août à des enfants de 3 à 17 ans, tandis que le « 5 EN 1* » du 31 juillet au 4 août a réuni un groupe d'enfants de 6 à 11 ans. Les sorties voile à Reiningue, s'adressant aux 4-17 ans, du 7 au 11 août complétaient cette offre. Au total, 393 enfants ont ainsi profité d'un programme alliant découvertes et copains !

À venir : le service enfance-jeunesse proposera

• Une session de formation générale au BAFA du 21 au 28 octobre 2023 à Helfrantzkirch (50 € pour les habitants de SLA) ;

• Un « 4 EN 1* » les 30, 31 octobre et 2, 3 novembre 2023.



*5 en 1, 4 en 1 : une semaine d'activités différentes déclinées chaque jour autour d'un thème commun

RENSEIGNEMENTS

SECTEUR ENFANCE : Carine PEREIRA

Tél : 03 89 28 59 14 / 06 30 13 64 09

Mail : carine.pereira@mouvement-rural.org / pereira.carine@agglo-saint-louis.fr

SECTEUR JEUNESSE : Angélique RASSER

Tél : 06 58 16 41 77

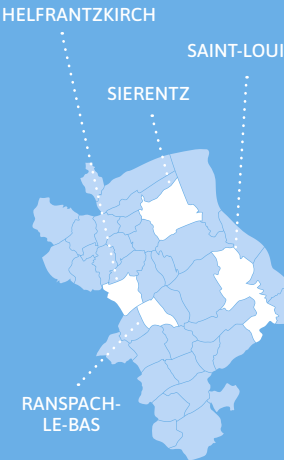
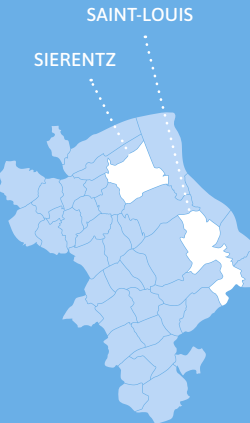
Mail : jeunesse.sla@mouvement-rural.org

Nouveau !

Un nouveau local, la « Maison des jeunes », situé au 28 rue Rogg Haas à Sierentz, a été mis à disposition par la mairie à SLA et aux Foyers Clubs d'Alsace. Repeint par les jeunes eux-mêmes, il a été inauguré le 7 juillet et a ouvert ses portes le 10 juillet dernier. Le secteur jeunesse dispose désormais d'un point d'attache où les adolescents peuvent se retrouver.

Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr Rubrique enfance-jeunesse : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/petite-enfance/animations-jeunesse/

L'animation enfance-jeunesse est une compétence territorialisée de Saint-Louis Agglomération exercée dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau. Depuis 2018, ces actions sont organisées en partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC).



EFS : DES PORTES OUVERTES CONSACRÉES À LA SANTÉ

Les Espaces France services (EFS) de Ranspach-le-Bas et de Sierentz organisent des portes ouvertes du 2 au 13 octobre 2023. Pour cette première édition, c'est la thématique de la Santé qui est mise en avant grâce à la collaboration avec le service santé de Saint-Louis Agglomération et la mobilisation de plusieurs partenaires (Ligue Contre le Cancer, CPAM, pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA), Groupement Hospitalier de la Région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), association Atout Âge Alsace...).

Différents stands d'informations vous sont proposés :

- **Santé prévention cancer** : sensibilisation, prévention et dépistage des cancers ;
- **Alimentation Sport Santé** : dépistage du diabète, information nutrition, sport santé et ateliers seniors ;
- **Ateliers de présentation** des comptes AMELI et MON ESPACE SANTÉ ;
- **Visite libre des Espaces France services** : découverte et collation conviviale.

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET AVEC DATES ET HORAIRES SUR :



LES ESPACES FRANCE SERVICES

Venez nombreux découvrir les Espaces France services, qui vous accompagnent au quotidien dans vos démarches administratives (santé, emploi, retraite, habitat, impôts, justice...).

CONTACTS

Espace France services de Ranspach-le-Bas

14 rue de Belfort 68730 Ranspach-le-Bas
03 67 93 00 22
france-services-ranspachlebas@agglo-saint-louis.fr

Espace France services de Sierentz

17 rue Rogg Haas 68510 Sierentz
03 67 27 01 30
france-services-sierentz@agglo-saint-louis.fr



*Taux de participation : selon les effectifs de la structure et le cumul de jour de participation

ALLER AU BOULOT AUTREMENT, DÉFI RÉUSSI !

Changer nos habitudes nécessite souvent de « sauter le pas ». Avec le défi « J'y vais », vous avez été nombreux à vous être mobilisés sur le territoire. Bravo à tous, poursuivons nos efforts !

Les entreprises du top 3 dans la catégorie « effectifs de 101 à 400 personnes » :

1. **Ville de Saint-Louis** – **11,13 %** de taux de participation* – 20 935 km réalisés
2. **Diehl Metering SA** – **7,08 %** - 36 629 km réalisés
3. **EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg** – **4,4 %** - 33 315 km réalisés

LES SCOLAIRES SE DISTINGUENT !

1. École Marcel Pagnol HUNINGUE **41,54 %**
2. École ROLAND IGERSEHEIM HÉSINGUE **37,58 %**
3. École Charles Péguy BARTENHEIM **23,68 %**
4. Groupe scolaire Widemann Sarasin SAINT-LOUIS **18,39 %**
5. École Galilée SAINT-LOUIS **1,07 %**

15 entreprises, mairies, associations... pour 407 participants

39 000 km de covoiturage

Près de 19 000 km en vélo

89 000 km en transports en commun

+ de 20 000 kg d'émissions de Co2 évitées

2 300 km parcourus à pied

RETROUVEZ EN VIDÉO L'EXPÉRIENCE DES SALARIÉS DE DIEHL METERING, À SAINT-LOUIS.



AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Dans le cadre de sa politique climat-air-énergie et de sa démarche de labellisation « Territoire Engagé », Saint-Louis Agglomération aide les résidents de son territoire à acquérir un récupérateur d'eau de pluie en participant à hauteur de 50 % du montant investi.*

Si vous êtes intéressé, remplissez le formulaire de demande :

- **soit en ligne, sur le site de Saint-Louis Agglomération** avec envoi des pièces justificatives par mail
- **soit en version imprimée** et accompagnée des pièces justificatives à envoyer à :

Saint-Louis Agglomération
Direction de l'Assainissement et de l'Eau
Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter la Direction de l'Assainissement et de l'Eau :
Tél : 03 89 70 22 65
Mail : eau.saint-louis@agglo-saint-louis.fr

Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/assainissement-eau/aide-a-lachat-dun-recupereur-deau-de-pluie/

RÉPONDRE CONCRÈTEMENT ET INNOVER POUR L'ENVIRONNEMENT



Saint-Louis Agglomération organise deux événements à la rentrée, avec Alter Alsace Énergies.

Conférence : Photovoltaïque et pompe à chaleur, mythe ou réalité ?

Mardi 17 octobre de 18 h 30 à 19 h 30 à l'Espace Loisirs (1^{er} étage), 56 rue du Docteur Marcel Hurst à Saint-Louis. Entrée libre.

Vous souhaitez passer aux énergies renouvelables et décarboner votre consommation ? Votre conseiller France Rénov' reviendra sur les grands principes de fonctionnement de ces deux technologies et sur l'opportunité qu'elles représentent pour votre habitation.

Atelier confection de marmite norvégienne, pour cuisiner sans énergie !

Samedi 21 octobre de 10 h à 12 h à la maison éclusière de La Petite Camargue Alsacienne.

Inscription par mail : audrey.petit@alteralsace.org ou au 03 89 50 06 20.

* Participation plafonnée à 100 ou 200 € en fonction du volume de la cuve achetée

UNE CHARTE POUR CONCILIER TOUS LES USAGES DE LA CAMPAGNE

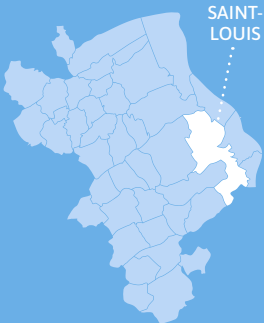


Le territoire attire de nouveaux habitants qui participent à la vitalité des communes les plus rurales, qui restent cependant le lieu de travail des agriculteurs.

Permettre de mieux comprendre l'agriculture et ses professionnels et inciter tous les habitants à adopter des pratiques limitant les risques de conflit d'usagers dans les zones rurales : c'est l'objectif de la charte de bon voisinage, un travail mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, Saint-Louis Agglomération et une dizaine d'acteurs d'horizons différents. Ce document donne l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et se respecter au quotidien. Il rappelle les principes de cordialité pour profiter ensemble de notre environnement.

Possibilité d'obtenir un exemplaire en se rendant dans vos mairies respectives. La charte est également disponible sur le site internet de l'Agglomération.

TÉLÉCHARGEZ LA CHARTE



POUR L'ENVIRONNEMENT, DES DÉCHETS DE PLUS EN PLUS « VALORISÉS »

Saint-Louis Agglomération s'engage contre le gaspillage et pour l'économie circulaire. Elle étend ainsi le recyclage des déchets spécifiques aux Articles de Sport et de Loisirs et aux Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques. Grâce à Écologic, éco-organisme agréé par l'État, ils sont récupérés pour être recyclés ou réemployés !

Nouvelle vie

Les équipements collectés par Écologic sont réemployés lorsqu'ils sont encore en bon état. Sinon, ils sont démantelés pour recycler leurs matières et leurs composants et fabriquer de nouveaux produits. Des projets de Recherche & Développement sont également menés pour trouver de nouveaux débouchés pour les produits non recyclés actuellement.

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



Ce qui change pour vous :

Des espaces de collecte ont été ouverts dans les déchetteries de :

- **Village-Neuf** : du lundi au vendredi 9 h-12 h et 14 h-18 h, le samedi 9 h-17 h
- **Sierentz** : lundi 14 h-18 h, mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h, samedi 9 h-17 h

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN



FAISONS DU VIDE DANS LA POUBELLE



En moyenne 1 objet sur 3 déposés dans la poubelle de tri n'y a pas sa place.

Pour permettre aux filières de recyclage de fonctionner, préserver l'environnement et économiser de l'énergie, trions mieux ! Chaque année, un habitant de Saint-Louis Agglomération produit près de 680 kg de déchets ménagers dont seulement 35,5 % sont recyclés.

Simplifions

Désormais, **TOUS** les emballages en plastique et métal se trient dans le conteneur d'apport volontaire jaune. Inutile de les nettoyer. Seuls les petits objets en plastique comme les stylos, les brosses à dents ou les rasoirs jetables se mettent toujours dans le bac à ordures ménagères.

i Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/points-dapports-volontaire/

PROCHAINE ÉTAPE

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les foyers devront pouvoir trier leurs déchets organiques et biodégradables afin de les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle résiduelle. Objectif : les valoriser, comme compost ou combustible (méthanisation), au lieu de les enfouir ou les incinérer, et réduire la production de gaz à effet de serre.

Saint-Louis Agglomération déploie la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire depuis début 2023 sur les secteurs de Sierentz et du Sundgau et l'étendra au secteur des Trois Frontières en 2024. **Des kits de démarrage (bioseau et sacs kraft) et des flyers explicatifs seront distribués en porte-à-porte à chaque administré.**

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

- **Mardi 17 octobre 2023** : les bases de la saponification à froid.
- **Mardi 21 novembre 2023** : atelier spécial Noël.

i Retrouvez la suite du programme 2024 et davantage d'informations sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/reduction-tri-dechets/

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Notre santé dépend en grande partie de notre environnement et de la qualité de l'air que nous respirons. Les politiques visant à lutter contre les pollutions de l'air nécessitent un dialogue global sur le territoire. Elles s'inscrivent dans la durée et ont des effets progressifs. Pour en parler, Saint-Louis Agglomération a décidé de réunir une table ronde avec la participation de :

- **Isabelle Trendel**, Vice-Présidente à SLA en charge de la santé ;

- **Philippe Knibiely**, Vice-Président à SLA en charge de la transition énergétique et écologique ;
- **Docteur Christine Magendie**, pédiatre à Huningue ;
- **Emmanuelle Drab-Sommesous**, directrice déléguée d'ATMO Grand Est.

RETROUVEZ LA VIDÉO DE CES ÉCHANGES SUR



Un air de bonne qualité est un droit pour préserver notre santé, à l'extérieur, mais également à l'intérieur, à notre domicile, sur nos lieux de travail ou de loisirs

En termes de risques sur la santé, l'exposition régulière et prolongée à la pollution de l'air est plus dangereuse qu'une confrontation occasionnelle lors de pics de pollution. Classée comme cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), on lui attribue 40 000 décès chaque année en France (étude Santé publique France – 2021). Parmi les citoyens, la prise de conscience est réelle et la qualité de l'air

est devenue un vrai sujet d'inquiétude, devenant la 3^e préoccupation environnementale des Français.

Pour remédier à cette situation par des actions bénéfiques à la fois pour la santé et pour la protection de l'environnement, Saint-Louis Agglomération s'est engagée dans une vaste politique de transition écologique et de sensibilisation.

Nourrisson

Prématurité, petit poids, retards de croissance ou de développement intellectuel

Les effets sont accentués chez :

- Les enfants,
- Les personnes fragiles (âgées, tabagisme, ...),
- Les personnes allergiques.



Capacités cognitives : mal de tête, anxiété, maladies neurodégénératives



Système respiratoire : irritations, difficultés respiratoires, allergies, maladies chroniques, asthme, cancer...



Système sanguin : risques d'accident vasculaire cérébral, troubles cardiaques, hypertension...



Système reproducteur : troubles de la fertilité, fausses couches...

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Conformément aux directives européennes (2004/107 et 2008/50/CE) qui fixent les normes sanitaires à respecter, l'État confie des missions aux Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air. En Grand Est, c'est l'ATMO (diminutif d'atmosphère) qui prend en charge :

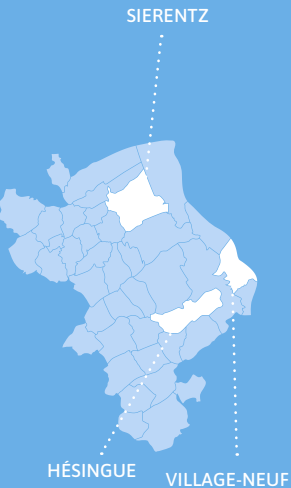
- la surveillance, l'évaluation de la qualité de l'air ;
- la diffusion au public des informations et prévisions ;
- la transmission aux préfets des informations déclenchant les mesures d'information ou d'alerte ;

- la réalisation de l'inventaire régional précis des émissions ;
- l'évaluation de l'impact des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'OMS a révisé en 2021 ses seuils de référence, avec des objectifs plus exigeants afin de mieux protéger la santé des populations. La réglementation évolue en conséquence, en abaissant les seuils de certains polluants de manière importante d'ici 2030.

L'AVEZ-VOUS VU ?

Dès l'accueil du site internet de SLA, vous pouvez consulter d'un coup d'œil l'indice de qualité de l'air du jour, en partenariat avec ATMO.



AIR EXTÉRIEUR : PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE



Emmanuelle Drab-Sommesous, directrice déléguée d'ATMO Grand Est définit la pollution de l'air comme suit :

« La pollution de l'air est un mélange complexe, en évolution constante, d'une dizaine de polluants réglementés pouvant être toxiques pour l'homme et nuisibles à l'environnement. L'impact de la qualité de l'air sur la santé humaine dépend des niveaux de concentration observés. On s'appuie sur le référentiel européen pour définir à quel taux ils deviennent problématiques. Ces polluants sont majoritairement produits par les activités humaines : trafic routier et aérien, chauffage, industrie, agriculture, énergie... »

« L'OMS considère la pollution de l'air comme l'une des principales menaces pour la santé »

Docteur Christine Magendie

COMMENT LA POLLUTION DE L'AIR EST-ELLE MESURÉE ?

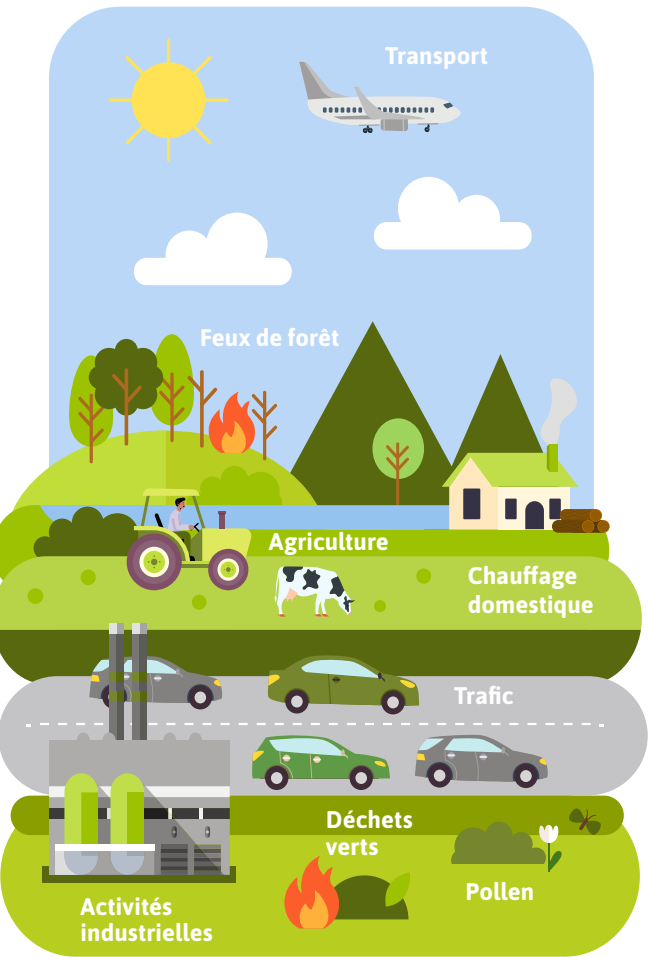
« La concentration des polluants atmosphériques est mesurée tous les jours, sur de nombreux sites répartis sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, la concentration de cinq polluants est publiée sous forme d'indice, variant de bon à extrêmement mauvais. On peut le retrouver en ligne sur www.atmo-grandest.eu/ et sur le site de l'Agglomération. D'autres polluants (pesticides, particules ultrafines...) et les pollens sont également mesurés pour compléter l'information. Et l'ATMO souhaite aller plus loin, en développant un outil d'intelligence artificielle permettant de prévoir ses déplacements à l'échelle de la rue et aux personnes vulnérables d'avoir l'information nécessaire pour protéger leur santé. »

« La problématique de l'air est insidieuse car la pollution ne se voit pas, elle nécessite une bonne communication »

Isabelle Trendel

LES SOURCES DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Il existe des polluants dits « primaires » qui sont émis directement dans l'air et des polluants « secondaires » qui sont générés sous l'effet de conditions météorologiques particulières.



LE RÉSEAU DISTRIBUS FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis septembre 2022, l'opérateur en charge du réseau de transports de Saint-Louis Agglomération a cessé d'utiliser du gazoil fossile. Celui-ci a été remplacé par un biocarburant paraffinique de synthèse, fabriqué à partir d'huiles usagées, le HVO (Hydrotreated Vegetable Oil). Il permet de réduire les émissions de CO₂ d'au moins 85 % et les émissions de particules fines de 30 %, sans aucune modification des véhicules ou de leur utilisation.

CE QUE FAIT L'AGGLO



Philippe Knibiely, Vice-Président en charge de la transition écologique de SLA

« Nous sommes l'une des premières collectivités à avoir intégré le volet Air dans son Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET). Agir en faveur de l'environnement nous pousse à une démarche transversale pour la transition écologique et énergétique. Nous activons donc de nombreux leviers, comme l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'organisation des transports et de la mobilité, l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable... Les milieux étant interdépendants, c'est par une approche globale que nous laisserons à nos enfants un environnement préservé où s'épanouir en bonne santé.

Cette trajectoire doit être partagée pour atteindre nos objectifs, nous mobilisons donc les compétences de la collectivité mais également l'ATMO, le corps médical, les entreprises, les citoyens et les territoires voisins. Le secteur des transports étant particulièrement émetteur de pollution (38 % des émissions sur notre territoire), notre priorité est de développer des solutions pour inciter à des changements de comportements. Via nos politiques publiques de transports en commun, de multimodalité, nous voulons rendre attractifs les modes de déplacements alternatifs. »

« À leur hauteur, les enfants sont plus exposés à la pollution des voitures, les rues scolaires ont ainsi montré leurs effets bénéfiques d'après des expérimentations sur d'autres territoires »

Docteur Christine Magendie

CONSEILS EN CAS DE PIC DE POLLUTION

Quand la concentration d'un ou plusieurs polluants dépasse ou est susceptible de dépasser des seuils fixés par la réglementation, on parle de pic de pollution. Des mesures d'urgence sont prises par le préfet. Pour les personnes sensibles et vulnérables (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes fragiles) :

- Limitez dans la durée les sorties et activités habituelles,
- Surveillez l'apparition de gêne respiratoire,
- Évitez les zones à fort trafic routier aux heures de pointe.

En cas de pic de pollution à l'ozone, évitez la pratique d'activités physiques ou sportives en plein air, les sorties l'après-midi lorsque l'ensoleillement est maximal et soyez vigilant à l'état de santé des personnes vulnérables ou sensibles.



PLUS D'INFOS SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE



DES ACTIONS TRANSVERSALES

Changeement du carburant du réseau de bus urbain DISTRIBUS (voir encadré)

Développement fort de l'intermodalité, avec les pistes cyclables, le cadencement des transports, le soutien au défi « J'y vais autrement ! »

Verdissement des villes et des zones particulièrement polluées, protection des zones naturelles

Projets de « rues scolaires », dont l'accès aux voitures est fermé pendant les heures d'entrée et de sortie des écoles, développement des pédibus et vélo-bus

En cas de pic d'ozone, extension de la validité du ticket Distribus toute la journée sur tout le réseau

Interdiction absolue du brûlage des déchets verts à l'air libre, passible d'une amende de 450 €

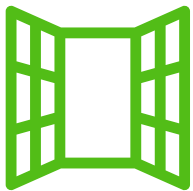
Développement des réseaux de chaleur bois dans les communes, avec de faibles rejets, à base de chutes de bois de provenance locale (rayon de 100 km)

Accompagnement par des conseillers France Rénov des personnes souhaitant changer de mode de chauffage et isoler leur logement.

MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR :



AIR INTÉRIEUR : UNE SENSIBILISATION À AMÉLIORER



La qualité de l'air intérieur constitue un enjeu important : elle influe sur notre santé et notre confort, alors que nous passons jusqu'à 90 % de notre temps dans des lieux fermés, en particulier dans nos logements. De fait, la surveillance de l'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants a été rendue obligatoire.

On le sait moins, mais nos intérieurs peuvent être 8 fois plus pollués que l'extérieur. En cause, des polluants spécifiques et une tendance à l'hermétisation des bâtiments pour des questions énergétiques. Nos choix sont primordiaux pour préserver un air sain : éviter le tabac, les matériaux imprégnés de produits chimiques, les produits ménagers irritants...

« L'Agglomération propose un fonds de concours* aux communes, pour améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments, notamment les écoles »

Philippe Knibiely

QUELS SONT LES POLLUANTS ?

Différents polluants peuvent se retrouver dans les espaces clos :



POLLUANTS CHIMIQUES :
dioxyde de carbone (CO₂),
monoxyde de carbone (CO),
les composés organiques
volatils (COV), les pesticides
et les organochlorés
(composés organiques de
synthèse dérivés du chlore)



POLLUANTS PHYSIQUES :
radon, particules...



POLLUANTS BIOLOGIQUES :
moisissures, allergènes,
acariens, pollens, virus

*Subvention de l'Agglomération

LES CONSEILS DE PRÉVENTION

- Aérer son logement en ouvrant les fenêtres quelques minutes deux fois par jour, même en hiver (en dehors des heures de trafic important, sur une artère passante).
- Éliminer les causes d'humidité.
- Limiter les produits et les parfums d'intérieur, préférer les produits naturels.
- Assurer un chauffage constant et entretenir régulièrement les installations.
- Choisir des matériaux de construction et de décoration peu polluants (étiquetage A+).
- Faire entretenir sa cheminée en foyer fermé, les conduits d'évacuation, et utiliser un bois sec (meilleur rendement et moins d'émissions de particules).
- Éviter les travaux de rénovation impliquant des produits nocifs lors de la grossesse.

UN DIAGNOSTIC À DOMICILE

Les conseillers médicaux en environnement intérieur réalisent des visites au domicile des patients, sur prescription médicale, en cas de suspicion de rapport entre l'environnement du logement et leur pathologie allergique et/ou respiratoire. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

QUELLES SONT LES SOURCES ?

-  Les produits ménagers
-  Les peintures
-  L'ameublement (vernis, colles)
-  Les bougies parfumées et encens
-  Le chauffage au bois
-  Les cosmétiques
-  L'activité humaine (cuisine, bricolage...)
-  Les animaux
-  Le tabac
-  L'humidité

CE QUE FAIT L'AGGLO



Isabelle Trendel, Vice-Présidente en charge de la santé de SLA

« La pollution n'est souvent prise en compte que lorsque les effets ressentis sont déjà avancés. Le grand public est peu conscient du danger pour la santé de la pollution intérieure en particulier, avec une sous-estimation des symptômes, souvent pas assez invalidants, et une longue attente avant de consulter. L'air pollué « ne se voit pas ».

Cette prise de conscience est indispensable, afin que chacun soit véritablement acteur de sa propre santé. L'offre de soins sur notre secteur est parfois limitée, notamment pour accéder à des spécialistes, la prévention est donc d'autant plus nécessaire. Nos politiques de promotion des mobilités actives, par exemple, sont bénéfiques pour l'environnement mais aussi pour la santé, notamment pour le public scolaire. C'est cette logique de transversalité qui donnera plus de force à nos actions, comme pour le Contrat Local de Santé (CLS)* que nous sommes en train d'élaborer. »

UNE VULNÉRABILITÉ PARTICULIÈRE DES ENFANTS

Les femmes enceintes et les nourrissons sont plus fragiles face à la pollution. La sensibilisation de tous est encore plus fondamentale pour protéger les enfants, sur lesquels l'impact est démultiplié. Explications.

Dr Christine Magendie, pédiatre à Huningue.



« Dans mon cabinet, on constate des consultations pour une exacerbation de l'asthme, des bronchiolites ou des phénomènes allergiques durant les pics de pollution. Mais pas seulement. Chez les enfants, de manière chronique et à long terme,

la même « dose » de polluant a plus d'effets délétères que chez l'adulte. Les enfants sont plus exposés proportionnellement : à poids corporel équivalent, ils mangent plus, boivent plus et respirent plus que les adultes. Leurs barrières biologiques et leur système immunitaire ne sont pas encore matures, ils manquent donc d'efficacité.

On ignore souvent que nos intérieurs sont pollués par des molécules néfastes à la croissance des enfants, comme certains perturbateurs endocriniens. Ils se cachent dans des peintures, des cosmétiques... Notre société de pédiatrie a élaboré des fiches d'information à destination des parents pour prendre des mesures de prévention.

Pouvoir respirer un air propre est un droit humain essentiel, une nécessité pour laquelle les milieux médicaux et les décideurs locaux doivent collaborer, non seulement sur les actions, mais également sur la communication. Sur cette problématique invisible, les premiers symptômes doivent alerter, avant d'arriver crescendo sur des situations plus graves. »

 Plus d'infos sur : www.mpedia.fr/cat-1000-jours

« Il paraît parfois difficile de passer à l'action : voyez pourtant quels bénéfices nous tirons de l'interdiction de fumer dans les lieux publics »

Docteur Christine Magendie

UNE FICHE ACTION « QUALITÉ DE L'AIR » DANS LE FUTUR CONTRAT LOCAL DE SANTÉ*

Mise en œuvre avec les partenaires tels que l'ATMO, elle prévoit :

- des actions de sensibilisation aux effets de la mauvaise qualité de l'air extérieur sur la santé, la diffusion des indices quotidiens de qualité de l'air ;
- la promotion du dispositif Pollin'air, l'incitation à la formation de sentinelles (voir page 14) ;
- une information sur les bons gestes à adopter ;
- la promotion des Conseillers en Environnement Intérieur auprès des médecins (voir encadré) ;
- la formation des gestionnaires de bâtiments publics (crèches, écoles, médiathèques...) au suivi réglementaire de surveillance de qualité de l'air intérieur et aux bonnes pratiques ;
- la participation de Saint-Louis Agglomération au financement des études et dispositifs de suivi de qualité de l'air dans les Établissements Recevant du Public (ERP).

« L'information est essentielle pour le citoyen en tant que personne potentiellement vulnérable, mais aussi pour rendre chacun acteur de sa santé »

Emmanuelle Drab-Sommesous

*Le Contrat Local de santé, bientôt signé par SLA avec l'Agence Régionale de Santé et des acteurs institutionnels et de proximité, comprend un programme d'actions destinées à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

ALLERGIES : UN PHÉNOMÈNE EN HAUSSE

En France, 20 % des enfants et 30 % des adultes souffrent d’allergie aux pollens, avec des symptômes plus ou moins graves.

D’ici 2050, on prévoit 50 % de personnes touchées. Le changement climatique est mis en cause dans l’allongement de la saisonnalité de certains polliniques. Aucune région n’est épargnée : la France est régulièrement en alerte sur la plus grande partie de son territoire, avec des spécificités locales selon la configuration : zones naturelles et/ou rurales avec la présence de pollens, pollution... D’où l’importance d’une véritable démarche de prévention.

« Lors des États généraux de la santé respiratoire 2022, un sondage a clairement montré une sous-estimation des symptômes »

Emmanuelle Drab-Sommesous

POLLIN’AIR, ANTICIPER POUR MIEUX TRAITER

Pour les allergiques, l’anticipation des périodes de pollinisation apparaît comme la promesse d’un mieux-être. Pour notre système de santé, c’est également la possibilité de prévenir et maîtriser les dépenses.

Plus un épisode allergique est pris tôt, plus son traitement est léger et efficace : c’est ainsi qu’est née l’idée de créer le réseau “Pollin’air”, piloté par ATMO Grand Est (voir plus bas, pour devenir Sentinelle).

Il permet de signaler en temps réel et de manière géolocalisée l’arrivée des pollens allergisants à proximité. Grâce à des informations actualisées, les personnes sensibles sont alertées. Elles peuvent anticiper et adapter leurs activités afin d’atténuer leurs symptômes.

POUR S’INFORMER :

- L’application mobile « Alertes pollens » et le Bulletin d’alerte pollinique disponible sur le site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) www.pollens.fr
- Le site www.alertepollens.org de l’association des pollinariums sentinelles® de France
- Le site de l’ATMO Grand-Est www.plateforme.atmo-grandest.eu/cartotheque/pollens

DES SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

Nez qui coule, éternuements, yeux irrités, fatigue liée aux difficultés respiratoires, voire crises d’asthme, ce sont les mêmes symptômes qui reviennent et concernent de plus en plus de personnes. Ces affections nécessitent des soins.

« Saint-Louis Agglomération est membre d’ATMO Grand Est, car il est important de s’appuyer sur des données objectives pour pouvoir agir » Philippe Knibiely

LES BONS GESTES À ADOPTER EN CAS D’ALLERGIE

- Porter des lunettes de vue ou de soleil lors des balades
- Porter un masque chirurgical lorsque l’on tond la pelouse, taille des haies, etc.
- Prendre une douche le soir et se rincer les cheveux pour enlever les pollens accumulés
- Ne pas faire sécher son linge à l’extérieur
- Aérer au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
- Éviter les produits irritants ou allergisants (tabac, produits d’entretien ou de bricolage, parfums d’intérieur, etc.)
- Éviter les activités extérieures
- En cas de déplacement en voiture, garder les vitres fermées

DEVENIR SENTINELLE DU POLLEN

Pollin’air mobilise des botanistes bénévoles, des experts et des amateurs intéressés par la flore sur le territoire, pour constituer un réseau d’information et de modélisation du risque allergique.

Plus d’infos sur : www.pollinair.fr

« La période du Covid a montré que le port du masque diminuait les phénomènes d’allergies »

Isabelle Trendel



CONTINUER À INVESTIR AU SERVICE DES HABITANTS

Depuis 2020, Saint-Louis Agglomération n’a pas été épargnée par les difficultés venues complexifier la construction du budget annuel.

À la suite de la crise sanitaire, la collectivité a dû faire face à deux années consécutives, 2021 et 2022, sans percevoir la dotation annuelle due par l’État au titre des entreprises établies sur le site de l’EuroAirport, soit un total de 4,6 M€. De plus, le climat d’inflation depuis l’an dernier a rendu l’équation 2023 encore plus délicate. Le Président de l’Agglomération Jean-Marc Deichtmann revient sur cette situation difficile qui a beaucoup mobilisé les élus et les agents.

QUELLE SITUATION EXCEPTIONNELLE POUR CONSTRUIRE LE BUDGET 2023 ?

Cette année, l’exercice a été particulièrement contraint. Nous exerçons beaucoup de compétences et avons proportionnellement peu de recettes, à plus forte raison face à une inflation du coût de l’énergie sans précédent.

Notre endettement étant déjà conséquent, nous étions dans l’impossibilité de recourir à l’emprunt pour préserver nos capacités d’investissement. Il a donc fallu trouver des solutions pour dégager un autofinancement nous permettant de continuer à remplir nos missions au service des habitants. Nous avons ainsi fait le choix de resserrer fortement nos dépenses de fonctionnement et de rehausser la fiscalité de 2 points. Ces décisions qui n’allaient pas de soi nous donnent cependant des perspectives pour l’année en cours, mais aussi pour préparer l’avenir.

Nous avons amélioré notre efficacité et notre sobriété. Ce travail de fond nécessitera néanmoins une révision importante de notre Plan Pluriannuel d’Investissement, établi en 2020, et qui programme le financement de nos projets sur les années à venir.

POUR LE CITOYEN, COMMENT SE TRADUIT CETTE PÉRIODE ?

Les habitants peuvent compter sur nous pour maintenir la qualité de service qui leur est rendu. Il était impensable de dégrader nos missions pour les transports, l’eau ou l’assainissement, ou d’augmenter drastiquement les coûts d’entrée dans nos équipements sportifs ou dans les crèches. Les seules mesures de réduction

concernent la fermeture de certains équipements au complexe sportif de Village-Neuf liées au plan de sobriété national. Nous avons ainsi évité la fermeture pure et simple et permis aux usagers de continuer à fréquenter cet établissement. Je tiens à les remercier pour la compréhension dont ils ont fait preuve. Cette mesure reflète la manière dont nous concevons le service public : rester au service de tous et ne pas créer une situation à deux vitesses où l’accès de nos équipements ne serait réservé qu’à certains.

Au-delà des dépenses courantes et essentielles, comme le rachat et l’entretien de notre matériel roulant de collecte ou les travaux prévus pour l’entretien de nos bâtiments, nous menons des projets structurants pour le territoire qui s’échelonnent sur plusieurs années et dont l’impact local n’est pas immédiatement visible : je pense notamment à notre participation versée à la Communauté européenne d’Alsace pour la construction de l’échangeur routier de Saint-Louis qui démarrera l’an prochain. Cet investissement requiert de notre part 15 M€ que nous avons rééchelonnés jusqu’en 2032. Nous priorisons également les actions indispensables, telles que la construction de la déchetterie ouest et d’une ressourcerie, ou encore un fort programme pour les mobilités actives avec la création de nouvelles pistes cyclables.

Cette année, nous avons consacré beaucoup de temps et d’énergie pour éviter l’effet couperet en 2024. Nous avons gagné en efficacité et appris à nous prémunir de nos fragilités. Nous pourrions ainsi construire plus sereinement les années à venir.

À RETENIR :

- 5,5 M€ d’autofinancement dégagés grâce aux mesures d’économie et à la hausse de la fiscalité,
- 0 recours à l’emprunt.

BUDGET PRINCIPAL

Montant total : 94 862 597 €



- Fonctionnement 79 642 750 €
- Investissement 15 219 847 €

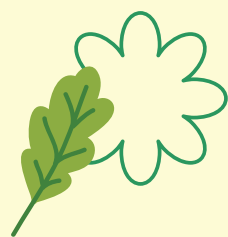
INVESTISSEMENTS



- Nouveaux 8,5 M€
- Courants 3,1 M€
- Désendettement 3,4 M€



FAIRE POUSSER BIEN PLUS QU'ON NE SÈME



Ils sont conviviaux, entretiennent le lien social et sont cultivés dans le respect de l'environnement, sans produits chimiques et pesticides. Ils favorisent la biodiversité et le respect de la nature, des saisons, et de la production locale. Qu'ils soient partagés, familiaux, ouvriers... les jardins « fleurissent » sur le territoire de Saint-Louis Agglomération.



Franck Strack, Porte-parole Pousse Vers



« Notre collectif est basé sur la bonne volonté de chacun. Nous voulons faire s'épanouir un projet s'appuyant sur l'échange et non pas sur l'échange marchand, où l'on peut expérimenter des techniques de jardinage, prendre un bol d'air et partager un état d'esprit plus solidaire et respectueux de la planète. Nous voulons « pousser vers » un autre avenir. Pour participer à former des citoyens plus conscients et plus proches de la terre. »

1 WURTZLA GARTA « LE JARDIN DES RACINES »

Derrière la rue des Merisiers à Sierentz

Jardin en permaculture ouvert à tous.

Bénévolat et cotisation de 30 € par famille et par an.

Activités : Travail collectif le 2^e dimanche du mois et un après-midi par semaine. Portes ouvertes, conférences techniques.

Plus d'infos sur : www.facebook.com/jardinpartagesierentz

2 JARDINS FAMILIAUX DE LANDSER

Nichés au milieu des champs

Siège social 4 place de la Paix – Landser

Jardins familiaux ouverts à tous.

(priorité aux Landserois). Liste d'attente.

Adhésion à l'association des Jardins Familiaux de France.

Part associative : 37 € / part jardin : 27 € l'are.

Activités : Marché de légumes à la Saint-Fiacre début septembre. Vente de jus de pomme en octobre. Participation aux différentes manifestations du village.

3 LES COOP'INGUES – JARDIN PARTAGÉ

Chemin du Halage à Huningue (à gauche du cimetière, derrière le skatepark)

Lieu ouvert à tous. Possibilité d'adhérer, sans obligation. Accès gratuit sur les créneaux d'ouverture. Cotisation à montant libre.

Activités : Portes ouvertes. Visites scolaires du jardin et animations pédagogiques. Distributions à la banque alimentaire.

Plus d'infos sur : www.facebook.com/LesCoopingues

4 JARDINS FAMILIAUX DE SAINT-LOUIS

Rue du Bois Fleuri, rue de la Paix, Langhagweg (Bourgfelden)

Culture de légumes. Réservés aux habitants de la commune. Liste d'attente.

Droit d'entrée de 260 €, cotisation de 60 € par an, caution de 200 €.

Activités : Fête champêtre annuelle (début juillet).

5 AUX JARDINS DE FRANCETTE

17 rue Charles Péguy à Saint-Louis

Légumes bios. Jardin partagé au cœur du quartier (priorité aux résidents du secteur Charles Péguy, ou du quartier Bourgfelden). Liste d'attente.

Cotisation annuelle de 13 €.

Activités : Manifestations diverses et participation aux événements de la Ville de Saint-Louis.

Plus d'infos sur : page Facebook et sur aux-jardins-de-francette.site123.me

6 JARDIN CITOYEN PARTAGÉ DE SAINT-LOUIS

Rue Morcenx à Saint-Louis

Lieu de vie et d'échanges ouvert à tous.

Ouvert au public tous les samedis matin.

Tarif de 30 € par an.

Activités : Troc de plantes. Journée des associations. Accueil du périscolaire et des membres des jardins partagés environnants. Rencontres festives.

7 ASSOCIATION G'RHIN DE SEL

3 sites à Kembs :

• **Rue de la Promenade à Kembs Loechlé :**

Jardin pédagogique et jardin partagé

• **Rue du Moulin à Kembs Loechlé :**

Ferme et jardin pédagogique

• **Rue de Schlierbach à Kembs :**

Jardin pédagogique réservé aux scolaires

Projet de transition alimentaire, pédagogique, écologique, sociale et économique. En recherche d'adhérents.

Participation libre avec adhésion à l'association G'Rhin de Sel ou GASPR (Groupe d'Achat Solidaire du Pays Rhénan).

Activités : Manifestions régulières.

Plus d'infos sur : pages Facebook de G'Rhin de Sel et GASPR, Archipel de Kembs, Colibris 68 Kembs et sur www.archipeldekembs.eu

8 JARDIN PARTAGÉ POUSSE VERS

Rue des sources à Leymen

Jardin géré par un collectif sans statuts, ouvert à tous.

Activités :

• Compost en biodynamie avec l'association ACBDAL ;

• Atelier vélo repair sur la place du marché de Leymen ;

• Atelier café repair aux journées des associations de Leymen.

Christian Sittler, Président des jardins familiaux de Landser



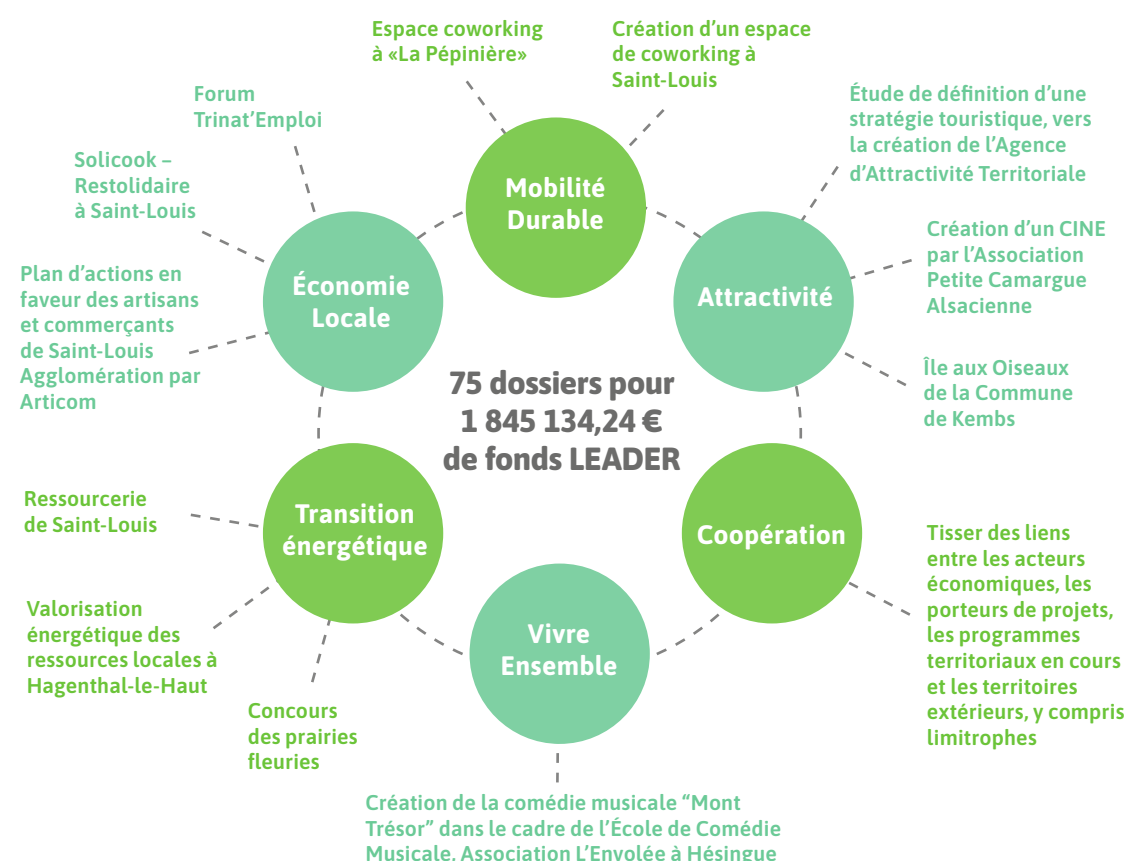
« Nous sommes situés au beau milieu d'un champ, bordé par un verger. Les adhérents bénéficient de notre affiliation à l'association des jardins familiaux de France. Si le passage de génération se fait plutôt bien, avec des membres de 32 à 84 ans, c'est aujourd'hui l'engagement dans la vie de l'association qui est difficile à maintenir. Nous cultivons la transmission et la culture de l'effort ! »



LEADER 2014-2022

PRÈS DE DEUX MILLIONS D'EUROS
DE L'UNION EUROPÉENNE POUR DES
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Saint-Louis Agglomération et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau participent au Groupe d'Action Locale (GAL) du Sundgau-3Frontières. C'est cette instance composée d'acteurs publics et privés (représentants d'entreprises et d'associations, agriculteurs...) qui est responsable du développement et de la gestion du programme européen LEADER sur le territoire.



Les fonds LEADER ont vocation à soutenir des initiatives de développement local proposées par des porteurs de projets ou des collectivités. Bien plus qu'un outil de financement, LEADER constitue surtout une stratégie commune pour répondre aux enjeux et besoins du territoire dans les domaines du tourisme, de la mobilité, de la valorisation des ressources locales, de l'environnement, de l'énergie, de la cohésion sociale ou de la culture.

Le GAL Sundgau-3Frontières avait candidaté en 2015 avec la volonté d'impulser une dynamique commune au Pays du Sundgau et à Saint-Louis Agglomération.

Les deux territoires ont ainsi bénéficié d'une enveloppe de 1931536 € pour la période 2014-2022, afin de soutenir des projets innovants permettant de dynamiser le développement territorial et de préparer l'avenir.

Retrouvez toutes les informations
sur le nouveau programme européen
2023-2027 sur :
www.sundgau3f.fr/

© Mahir Karababa

OBJECTIF ATTRACTIVITÉ

Nouveau statut, nouveau logo, l'office de tourisme devient Agence d'Attractivité Touristique. Une traduction concrète de la forte ambition de Saint-Louis Agglomération en matière de tourisme, mise en œuvre par un conseil pluridisciplinaire présidé par Max Delmond, assesseur à SLA et Maire de Folschbourg.



POURQUOI CRÉER UNE AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ?

Dès le début du mandat, l'exécutif a exprimé la volonté politique claire de faire du territoire de Saint-Louis Agglomération une destination touristique. Le tourisme génère des retombées économiques non délocalisables.

Nous disposons d'un Office du tourisme traditionnel, qui remplissait très bien son rôle d'accueil et d'information. Mais notre enjeu est de faire connaître et faire venir par une action de marketing territorial. Cette ambition s'est traduite par une gouvernance élargie aux acteurs publics et privés du tourisme : notre Conseil d'Administration compte 50 % de restaurateurs, hôteliers, hébergeurs professionnels et non professionnels, responsables de sites de visite... Nous sommes désormais entourés des interlocuteurs de terrain pour construire notre stratégie.

RÉGION DES 3 PAYS, INVESTISSEZ DANS LE VÉLO !

Avec 2 500 km d'itinéraires cyclables, l'Alsace voit chaque année 2 millions de cyclistes sillonner ses paysages. Unique région de France traversée par trois itinéraires du réseau européen Eurovelo*, l'Alsace est un spot pour les amateurs de la petite reine.

Pour exploiter ce potentiel, Saint-Louis Agglomération a organisé les Assises du cyclotourisme le 9 mai dernier et a invité les professionnels (hébergeurs, restaurateurs, sites touristiques et communes) à un moment d'échanges autour du cyclotourisme.

Plus d'infos sur : tourisme@agglo-saint-louis.fr ou sur www.agglo-saint-louis.fr/fr/sports-culture-tourisme/tourisme/cyclotourisme/

*3 EuroVelo routes (la véloroute Rhin EuroVelo 15 qui relie Andermatt à Rotterdam, l'EuroVelo 5 - Via Romea Francigena de Londres à Rome, l'EuroVelo 6 - Véloroute des Fleuves).

QUELLES SONT LES MISSIONS DE CETTE AGENCE ET VOS PRIORITÉS ?

Nous avons mené un audit avec un cabinet d'expertise, financé à 80 % par des fonds européens LEADER, pour établir une stratégie autour de 4 axes :

- **le nautisme** en exploitant les atouts des bords du Rhin. Nous bâtissons une communication commune à tous les acteurs pour donner de la visibilité à l'offre ;
- **la filière cyclotourisme**, domaine en accroissement, avec un fort potentiel en étant au croisement de 3 EuroVélo routes. Nous travaillons à obtenir le label Accueil Vélo, qui suppose de disposer d'hébergements équipés en services et labellisés, ainsi que des sites étapes aménagés ;
- **les centres d'intérêt urbains et culturels** qui nous placent comme la partie française de la « ville monde » de Bâle ;
- **le territoire rural riche et diversifié**, avec un patrimoine traditionnel tout proche de l'hypermodernité d'une grande métropole. Nous créons une identité territoriale singulière différente de l'Alsace de la route des vins ou des colombages, rappelant que nous proposons « l'Alsace et bien plus ». Cette ruralité trouvera sa place dans notre nouveau site internet cet automne. Nous avons également développé une carte touristique, jointe au présent numéro du « Mieux ensemble », et prochainement un guide.

L'enjeu est de faire de nos habitants des ambassadeurs de notre territoire. La force de nos 150 nationalités, c'est d'avoir l'opportunité d'un retentissement massif.

S'ENGAGER DANS LA MARQUE ACCUEIL VÉLO

Saint-Louis Agglomération soutient financièrement les professionnels du tourisme souhaitant s'engager dans la labellisation « Accueil Vélo ». La collectivité propose une aide de 80 % du coût du label, soit 40€ de reste à charge, pour développer le nombre d'établissements labellisés et créer un maillage garantissant aux touristes de bénéficier des services et des équipements dont ils ont besoin.

Le point d'exclamation reprend la forme stylisée de l'Alsace, en plaçant Saint-Louis à l'aide du point. Ses couleurs : le bleu rhénan, les tonalités de Saint-Louis Agglomération, le vert pour la qualité de l'environnement rural à proximité directe de l'ultra-modernité d'un carrefour de l'Europe.



VOITURE : LES AVANTAGES SANS LES INCONVÉNIENTS

Pourquoi avoir un véhicule personnel qui reste au garage alors qu'on peut le partager ? Posséder une voiture représente une dépense moyenne de 6 000 €/an (étude de l'Automobile Club Association).

L'autopartage est ainsi plus économique si vous n'utilisez pas la voiture tous les jours et si vous parcourez moins de 10 000 km par an. Vos utilisations sont facturées à l'heure et au kilomètre parcouru, tout est compris, même le carburant et la vignette autoroute suisse. Alors, prêt à faire des économies et protéger l'environnement ?

2 VOITURES ET BIENTÔT 3 À SAINT-LOUIS

La Coopérative Citiz Alsace, réseau d'autopartage, dispose actuellement de 2 voitures à la gare de Saint-Louis pouvant être louées le temps d'une heure, une journée ou plus. Cette offre pratique et peu onéreuse s'adresse autant aux ménages pour un besoin occasionnel qu'aux professionnels dans le cadre de déplacements ponctuels.

Saint-Louis Agglomération soutient le développement de ce service en prenant entièrement en charge l'un des deux véhicules composant actuellement la flotte Citiz à Saint-Louis.

Pour profiter du service d'autopartage, rendez-vous sur : www.grand-est.citiz.coop

Nouveauté : prochainement une nouvelle station, rue du temple et un 3^e véhicule à Saint-Louis !

L'AUTO OUI... MAIS AUTREMENT

Une voiture Citiz remplace 9 voitures individuelles, économisant ainsi les ressources et libérant de l'espace en ville. Les voitures partagées Citiz permettent également de diminuer l'usage de la voiture, ce qui réduit les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Enfin, Citiz Grand Est est une initiative citoyenne : créé par une poignée d'habitants en 2001, la coopérative «Auto'trement» à but non lucratif associe les utilisateurs, les salariés et des partenaires locaux pour gérer et développer le service Citiz dans la région.



PENSEZ AUSSI AU COVOITURAGE !

Saint-Louis Agglomération encourage les nouvelles solutions de mobilité entre le domicile et le lieu de travail et souhaite développer la pratique du covoiturage pour se rendre sur son lieu de travail. C'est l'opérateur Klaxit, déjà actif dans le Haut-Rhin, qui a été retenu. Il a su déployer un réel savoir-faire en matière d'accompagnement des employeurs et de communication auprès du grand public permettant de faire adhérer rapidement de nombreux covoitureurs. Grâce à l'application « Klaxit », l'Agglomération participe à la rémunération des conducteurs afin de limiter le coût pour les passagers. Ainsi, selon les distances parcourues en covoiturage, les conducteurs percevront entre 2 et 3 € par trajet et par passager. Le passager quant à lui ne participera qu'à hauteur de 0,50 € par trajet.

Téléchargez dès maintenant l'application Klaxit et trouvez votre covoitureur !



SALON TRINAT'EMPLOI, 6^E ÉDITION

La 6^e édition de Trinat'emploi aura lieu le 6 octobre 2023 au Forum Jean-Marie Zoellé à Saint-Louis.

Organisé par Saint-Louis Agglomération, Pôle Emploi Saint-Louis et la Mission Locale Saint-Louis/Altkirch le 6 octobre au Forum Jean-Marie Zoellé, Trinat'emploi s'impose comme le rendez-vous incontournable de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise dans le Sud Alsace.

Au rendez-vous, des échanges entre les recruteurs sur des secteurs stratégiques et porteurs, les acteurs de l'emploi, les jeunes diplômés, et les personnes souhaitant se former, changer d'emploi ou entreprendre.

Pour préparer et faciliter la visite du salon, rendez-vous sur www.trinatemploi.fr

L'AGGLOMÉRATION FAIT LE TRAIT D'UNION ENTRE LES PCS

Dans sa commune, le maire est responsable de l'organisation des secours de première urgence. Un plan communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire dans les communes comprises dans un territoire :

- à risque important d'inondation,
- exposé au risque volcanique et cyclonique,
- en zone de sismicité (tout le sud Alsace dont les 40 communes de Saint-Louis Agglomération),
- dans les communes sur lesquelles une forêt est classée ou est réputée particulièrement exposée.

Il appartient donc au maire d'arrêter un plan communal de sauvegarde dans chacune des communes de Saint-Louis Agglomération sous 2 ans et d'en assurer la mise en œuvre. Suite à la promulgation de la Loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 dite «Loi Matras» étendant le cadre de cette obligation, les intercommunalités dont au moins une commune membre est concernée doivent elles aussi établir un Plan Inter-Communal de Sauvegarde (PICS), avant novembre 2026 qui viendra en complément des PCS et constituera un relais.



*Brinckheim, Buschwiller, Folschbourg, Hagenthal-le-Haut, Huningue, Kembs, Koetzingue, Michelbach-le-Bas, Rosenau, Saint-Louis, Uffheim, Village-Neuf et Waltenheim



SLA RECRUTE
Retrouvez toutes les offres sur...

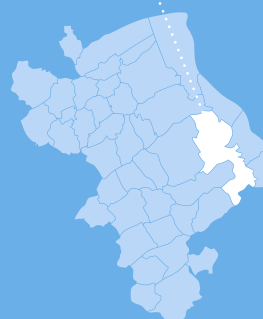


PLUS D'INFOS

Site des services de l'État permettant de connaître l'ensemble des risques sur sa commune

www.georisques.gouv.fr/

SAINT-LOUIS



BON PLAN POUR SE DÉPLACER

ALSAPLUS, DU NOUVEAU

Le ticket Alsa+24h Saint-Louis permettait jusqu'à présent de voyager tous les jours sur l'ensemble du réseau Distribus et sur le réseau TER jusqu'à Bartenheim. Depuis le 1^{er} juillet, il est possible d'emprunter le réseau TER jusqu'à Sierentz, en tarif individuel ou groupe. Ces titres existent également pour les périmètres Haut-Rhin et Grand Est.

i Plus d'infos sur : www.fluo.eu

TRIREGIO

Les titres Triregio regroupent les offres tarifaires des transports publics transfrontaliers entre la France, l'Allemagne et la Suisse et permettent de circuler dans les régions suivantes sur tous les modes de transport :

CH – Suisse du Nord-Ouest, région du TNW

DE – Landkreis Lörrach, région du RVL

FR – Ligne SNCF Bâle CFF–Mulhouse (RE/TER) et Saint-Louis Agglomération (Tram 3 + Distribus)

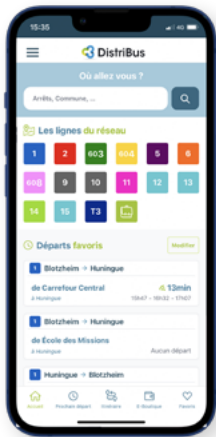
La formule mini permet désormais d'utiliser le réseau TER jusqu'à Sierentz !

i Plus d'infos sur : distribus.com

PARÉS POUR LA RENTRÉE !

Pensez à vous procurer ou renouveler votre carte Distripass Junior. Celle-ci est en vente sur le site Distribus.com, il suffit de se munir d'une pièce d'identité de l'enfant, d'une photo d'identité au format numérique et de payer en ligne. La carte pourra être retirée soit à l'agence Distribus de Saint-Louis (Croisée de Lys), soit au Pôle de proximité de Sierentz, ou au dépôt Métrocars à Blotzheim (8 rue Pierre Clostermann). Au prix de 120 € par an, elle permet de voyager en illimité sur tout le réseau Distribus, tous les circuits scolaires et même sur le Transport à la Demande Distriflex.

i Plus d'infos sur : www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/mobilite/transports-scolaires/



© LK Metrocars

ENFILEZ LE MAILLOT DU SAUVETEUR AQUATIQUE !

Si vous avez toujours rêvé d'être surveillant-sauveteur aquatique, la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (FNMNS) propose une formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA).



Nouveauté cette année, elle est dispensée sous une formule condensée en deux semaines (première semaine des vacances de la Toussaint 2023 puis lors des vacances de février 2024). Une fois validée, c'est un job assuré entre fin mai et mi-septembre, au centre nautique Pierre de Coubertin de Saint-Louis.

D'un coût de 200 € pour les stagiaires (coût réel 600 €), cette formation est prise en charge à hauteur de 66 % par Saint-Louis Agglomération. Pour devenir surveillant sauveteur aquatique, rendez-vous à la réunion d'information organisée le vendredi 6 octobre à 19 h, au COSEC - 1^{er} étage 79 rue de Michelfelden à Village-Neuf.

CONTACT

FNMNS : formation@cfmns68.fr

Direction des Sports - Saint-Louis Agglomération : 03 89 91 00 46 - sports@agglo-saint-louis.fr

Témoignages d'Aurélié et Arthur, titulaires du BNSSA



NOTRE PORTAIL OPEN DATA S'ENRICHIT ENCORE !

Le portail Open Data permet d'avoir accès à de nombreuses données concernant le fonctionnement de Saint-Louis Agglomération et son territoire.

Il s'agit ainsi de garantir la plus grande transparence possible et de favoriser la réutilisation de données libres de droit et mises à jour. Ouvert en septembre 2021, le portail Open Data de Saint-Louis s'étoffe régulièrement.

DES NOUVEAUTÉS SUR LE PORTAIL...

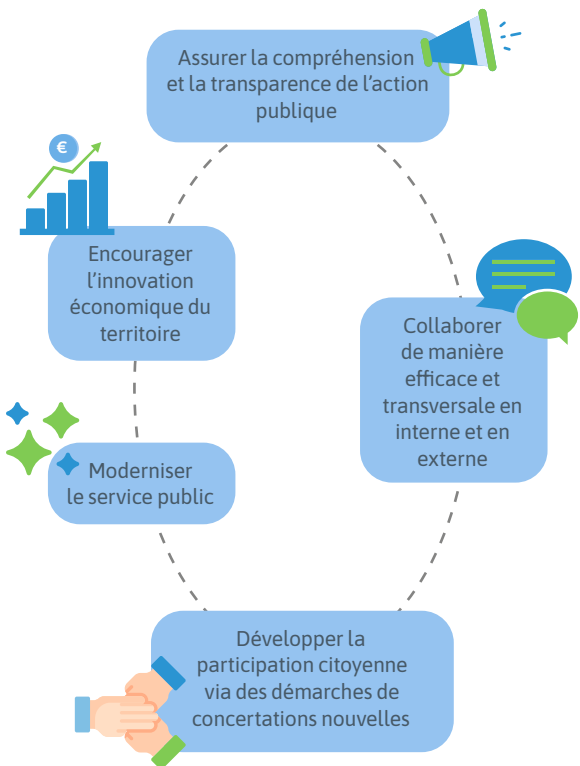
Le portail est désormais également ouvert aux communes. Saint-Louis, Blotzheim et Kembs se sont lancées dans l'aventure. Il est aujourd'hui possible de trouver par exemple les délibérations de ces communes sur notre site Open Data !

De nouvelles informations démographiques et économiques sont également venues l'enrichir :

- Le nombre de ménages ou d'entreprises présents sur l'Agglomération,
- Le nombre de naissances,
- L'évolution de la population à Saint-Louis Agglomération,
- La part des jeunes et des moins jeunes,
- Les secteurs d'activité les plus présents sur le territoire.

Le portrait de territoire de SLA répond à toutes ces questions grâce à des cartes, graphiques et visualisations accessibles et compréhensibles par tous.

L'OPEN DATA, ÇA SERT À QUOI ?



... ET LES INFOS TOUJOURS ACCESSIBLES

- Un comparateur de vues aériennes pour visualiser le territoire dans le passé et le présent,
- Un annuaire des professionnels de santé pour les contacter et les localiser,
- Une carte des accueils de loisirs péri et extrascolaires du territoire afin de connaître toutes les informations utiles (périodes et jours d'ouverture, activités, etc.),
- Des cartes de localisation des points d'apport volontaires des déchets du territoire selon leur type (biodéchets, cartons, etc.) et des déchetteries du territoire,
- Une page dédiée aux décisions prises par le conseil communautaire de Saint-Louis Agglomération depuis 2017. Il est possible de retrouver toutes les délibérations selon différents critères de recherches (thème, année, date, etc.).

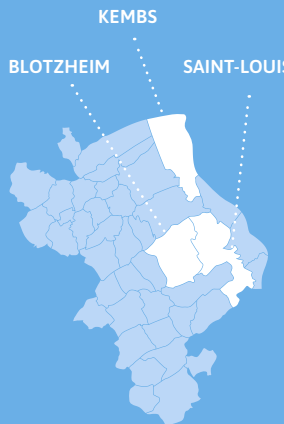
Retrouvez des informations sur d'autres thématiques :

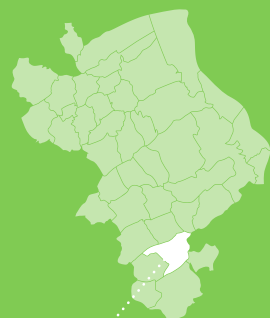
- SOCIAL ASSOCIATIONS
- CULTURE SPORTS ÉNERGIES
- LOISIRS CLIMAT HABITAT
- ENVIRONNEMENT
- TRANSPORTS MOBILITÉS
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ÉCONOMIE EMPLOI
- ADMINISTRATION FINANCES

L'OPEN DATA AUJOURD'HUI À SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION :

- 45 jeux de données ouverts à tous
- 1 000 visiteurs par mois sur la plateforme
- Plus de 30 000 téléchargements depuis deux ans

PORTAIL OPEN DATA : saint-louis-agglo.opendatasoft.com/pages/accueil/





HAGENTHAL-LE-BAS

ÇA SE PASSE ICI

UNE BOUCLE VERTUEUSE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2021, la collectivité s'est engagée dans une démarche d'économie circulaire.

Les élus de la commission environnement-climat-énergie et les élus de la commission valorisation des déchets se sont réunis fin mai pour accompagner cette évolution. Lors de cette réunion, animée par l'association *Initiatives Durables*, les participants ont pu découvrir collectivement la démarche et ses leviers d'actions. Cet atelier collaboratif a permis de comprendre les enjeux de transformation de notre système de production-consommation linéaire vers le modèle plus vertueux de l'économie circulaire. Un changement qui remet au centre la question de l'utilisation de nos ressources naturelles ainsi que la gestion des impacts, déchets et pollutions, générés par nos modes de vie.



MAISON WACKER RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !

Dans le cadre du projet de création d'un pôle de services sur la commune de Hagenthal-le-Bas, Saint-Louis Agglomération a procédé à la déconstruction préalable du bâtiment se trouvant sur le terrain de la future construction. Cette opération exemplaire a été l'occasion de mettre en application les principes vertueux d'une logique d'économie circulaire. Explications.



© Collection particulière Jean-Pierre Ueberschlag

pour objectif de sauver un maximum de matériaux et de déchets de la benne.

Dans cette démarche, Saint-Louis Agglomération est accompagnée par BoMA (Bonnes Matières), un cabinet spécialisé dans l'économie circulaire : réemploi, réutilisation, recyclage des matériaux du bâtiment. L'association « Un toit pour toi » intervient également pour réaliser des chantiers d'insertion et la construction de mini-maisons avec

les matériaux n'ayant pas trouvé preneurs. Pour limiter les transports, BoMa a démonté, traité, séparé, stocké et réalisé un ultime tri des matériaux pour les proposer à la vente dans un catalogue avec les quantités et les prix. Il était accessible à toute personne intéressée par ces matériaux issus de la déconstruction (tuiles, portes, sanitaire, quincaillerie, etc).

RETROUVEZ EN VIDÉO LA DÉCONSTRUCTION DE LA MAISON WACKER



Plus d'infos sur : contact@boma.alsace



FICHE PRATIQUE n°7



Nous vous proposons de retrouver régulièrement nos fiches pratiques « L'Agglo en vert » pour guider l'écocitoyen qui est en vous !

CHAUFFER CONFORTABLE ET RESPONSABLE

Alors que le prix des énergies augmente et qu'il est urgent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, économiser la ressource devient une préoccupation croissante pour tous. La meilleure solution consiste à rénover et isoler son logement. On pourra ensuite remplacer son vieux système de chauffage par un plus performant. Et si des travaux ne sont pas envisageables dans l'immédiat, il existe aussi des solutions toutes simples pour augmenter son confort à faible coût.

Le chauffage, c'est 66 % des dépenses d'énergie d'un ménage. En 10 ans, le prix de l'électricité a augmenté de 41 % et celui du gaz de 23 %.

Guide des bons gestes et des petits investissements utiles pour passer l'hiver au chaud :

NI TROP CHAUD, NI TROP FROID

ADAPTEZ LA TEMPÉRATURE AU PLUS PRÈS DES BESOINS :

- Maintenez 19 °C en moyenne dans le logement, pour allier confort et économies.
- Vous partez ? Baissez ou coupez le chauffage. Faire remonter la température (air et eau) consomme moins d'énergie que de la maintenir inutilement.
- Jouez du thermostat : le robinet thermostatique en position 3 vous permet de ne pas dépasser une température de 20 °C. Faire varier et optimiser le chauffage avec le thermostat à programmation.

Baisser le chauffage de 1° C = - 7 % de consommation d'énergie

Jusqu'à 15 % d'économie d'énergie grâce au thermostat d'ambiance programmable
5 à 10 % grâce aux robinets thermostatiques

AU CHAUD À L'INTÉRIEUR

CONSERVEZ LA CHALEUR :

- Ne chauffez que les pièces occupées et fermez les portes des pièces non chauffées.
- Ouvrez grand volets et rideaux les jours ensoleillés.
- Quand le soir tombe, tirez les volets et les rideaux.
- Faites la chasse aux infiltrations : disposez des bas de porte, isolez les coffres de volets roulants, vérifiez l'étanchéité des portes et fenêtres, fermez la trappe de la cheminée.
- Aérez, en coupant le chauffage, 10 minutes par jour, pour chasser l'humidité.

Jusqu'à 60 % en moins de déperdition de chaleur par les fenêtres grâce aux volets fermés

OPTIMISEZ VOTRE SYSTÈME

- Faites entretenir votre chaudière et autres systèmes régulièrement par un professionnel.
- Visez la combustion optimale pour les systèmes à bois, avec un bois sec et en nettoyant régulièrement les cendres. Pensez au ramonage !
- Isolez les tuyaux pour obtenir jusqu'à 10 % d'économie.

1 mm de suie dans le conduit de fumée, c'est + 10 % de consommation de bois !

Le rendement d'une cheminée ouverte est inférieur à 10 % contre 75 à 90 % pour un insert ou un foyer fermé et plus de 95 % pour un poêle à granulés

Plus d'infos sur : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6568/guide-hiver-tout-confort.pdf>



POLITIQUE DE LA VILLE, RETOUR SUR LA FÊTE DU QUARTIER DE LA GARE À SAINT-LOUIS

© Ville de Saint-Louis

La Fête Écociyenne a fait son grand retour dans le Quartier de la Gare le 10 juin dernier après trois ans d'absence (annulation en 2020 et 2021 pour cause de crise sanitaire, en 2022 en raison de la canicule). L'occasion pour les habitants de se retrouver autour d'animations portées par la Ville de Saint-Louis avec l'aide de Saint-Louis Agglomération et les associations présentes dans le quartier : Mission locale, Ludothèque, Centre socio-culturel, Petite Camargue Alsacienne, Ludoservices, le Service des Sports et de la jeunesse de la Ville, l'Arche.

Cette belle fête proposée aux habitants du quartier est le fruit d'un travail mené dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. La création d'un Conseil Citoyen participe à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans ce quartier et permet aussi d'échanger avec les habitants sur les changements et le devenir de leur lieu de vie. Un temps festif pour tous les âges a conclu cette journée estivale : 200 personnes se sont

réunies autour d'un « banquet de rue partagé » et d'une animation musicale : un « casting de talents » avec les habitants autour du chant, de la musique, de la magie et de la danse. L'occasion de convier d'autres habitants des quartiers de Saint-Louis, un bel exemple retrouvé de vivre-ensemble !

TRANSMETTRE « D'SPROCH EWERTRÀGA »

Comment développer le réseau du service Promotion de l'Alsacien et ses actions sur le terrain ? En 2022, les animatrices ont organisé deux temps de formation ouverts à toute personne souhaitant s'investir pour promouvoir la langue et la culture régionales. Aujourd'hui, neuf personnes du territoire interviennent dans les crèches, les

écoles maternelles et primaires et les accueils de loisirs en proposant régulièrement des animations. Un grand merci à elles pour leur investissement !

(École maternelle de Folgenschbourg et Attenschwiller, école maternelle de Michelbach-Le-Bas/Ranspach-Le-Bas, Crèche les Lucioles et accueil de loisirs les Barbapapas de Sierentz, école maternelle, école primaire et crèche les Petites Bouilles de Hélingue.)

RETROUVEZ EN VIDÉO
LE TÉMOIGNAGE
DE MARIE-ANDRÉE,
BÉNÉVOLE



RETOUR AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE ET DE NOS LÉGENDES (6)

LE MOULIN DE HAGENTHAL-LE-BAS

Sur les bords du Lertzbach, le moulin de Hagenthal-le-Bas est l'un des plus anciens du territoire. À proximité immédiate de la localité suisse de Schönenbuch, il faisait partie intégrante d'un domaine qui appartenait à un couvent de Bâle avant de passer entre les mains de la famille des comtes d'Eptingen (cette famille noble reçoit la localité en fief en 1455).

Si les bâtiments actuels ont été reconstruits aux XVII^e et XVIII^e siècles, son existence est bien plus ancienne. Cette antériorité se vérifie par les sources écrites et par certains éléments architecturaux préexistants. En effet, une pierre de l'ancien ouvrage, mais réemployée, porte le millésime de 1378. Éléments caractéristiques de l'architecture médiévale, trois des contreforts de l'édifice, à bossages (pierres qui comportent des saillies, fréquentes dans l'architecture médiévale, en particulier dans le Rhin supérieur), portent des marques de tâcherons. Ces signes géométriques, gravés sur les blocs de pierre par les tailleurs de pierre permettaient leur rémunération une fois le travail achevé.

Ces éléments anciens sont intégrés dans une construction plus classique pour la région puisque les pans de murs sont constitués soit de moellons, soit de colombages, dans le style des grandes maisons du sud de l'Alsace. Si l'édifice conserve ses belles élévations, les installations hydrauliques, quant à elles, n'ont pas été conservées.

Rare élément de l'architecture médiévale de notre territoire, le moulin de Hagenthal-le-Bas témoigne de l'ancienneté de l'exploitation du riche patrimoine hydraulique des environs. Les rouages du moulin ont cessé de tourner depuis bien longtemps mais le charme bucolique des lieux demeure. Aujourd'hui maison d'habitation, elle accueille également les voyageurs de passage dans de belles chambres d'hôtes.



LES MOTS D'ICI

“ Pentecôte et pratiques d'autrefois en P ”

À la Pentecôte / Àn dr Pfingschta - Une contribution de Sylviane Spindler-Liégeon

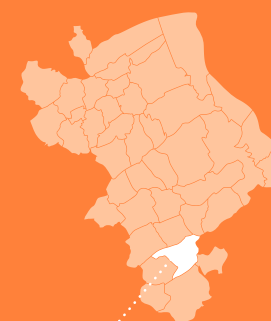
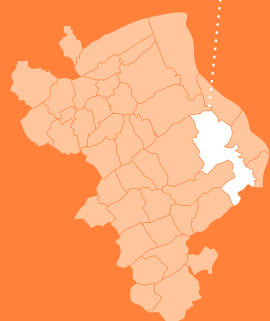
À la Pentecôte - **Pfingschtsunndig un Pfingschtmändig** - où fleurissent œillets **Pfingschnagele** et pivoines **Pfingschtrosa**, il était de tradition de recueillir le lundi **àm Pfingschtmändig** la rosée matinale **Pfingschttau** car, bénie par le prêtre, elle était recommandée pour ses vertus médicinales.

Il était également de tradition de confectionner des instruments à vent **Pfingschthärner** avec des baguettes d'osier **Widagärta** et de collecter des œufs **Pfingschteier**.

La collecte était faite le lundi par de jeunes garçons appelés **Pfingschtlippel** ou **Pfingschtlippel**. Ils étaient vêtus d'une chemise

blanche longue et avaient le visage noirci au charbon. Ils se rendaient de maison en maison en réclamant aux villageois de petits cadeaux et plus particulièrement des œufs. Ce faisant ils déclamaient : « **Wenn d'r uns ke Eier want ga, sell si eich dr lltis nah; wenn d'r uns ke Ànga want ga, sell eich d Chüa ke Milch meh ga; wenn d'r uns ke Mahl want ga, sell eich dr Miller 's Hälba nah.** Si vous ne voulez pas nous donner des œufs, que le putois vous les prenne ; si vous ne voulez pas nous donner du beurre, que la vache ne vous donne plus de lait ; si vous ne voulez pas nous donner de la farine, que le meunier vous en prenne la moitié ».

SAINT-LOUIS



HAGENTHAL-
LE-BAS

| ÇA SE PASSE ICI

VOS INFOS PRATIQUES



NOUS VOUS ACCUEILLONS

- du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail :
direction@agglo-saint-louis.fr

INTRAMUROS

- Pour avoir toutes les infos sur votre territoire téléchargez notre application IntraMuros



À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Pôle de proximité de Sierentz

57, rue Rogg-Haas
68510 Sierentz
Tél. : 03 89 28 54 28
pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :
mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
jeudi : de 9 h à 12 h
vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Informations et démarches administratives :

- Antenne Assainissement et Eau de Sierentz
- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Petite Enfance et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Promotion de l'Alsacien

Antenne Assainissement et Eau de Hagenthal-le-Bas

2, rue Oberdorf - 68220 Hagenthal-le-Bas ➤ Tél. : 03 67 35 72 50

Espaces France services

Sierentz

17, rue Rogg-Haas 68150 Sierentz
➤ 03 67 27 01 30
➤ france-services-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Ranspach-le-Bas

14, rue de Belfort 68730 Ranspach-le-Bas
➤ 03 67 93 00 22
➤ france-services-ranspachlebas@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :

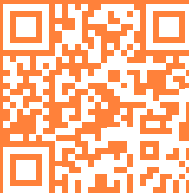
- lundi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- jeudi : de 9 h à 12 h 30
- vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Des permanences sont également assurées par certains partenaires (impôts, ADIL68, France Rénov', conciliateur de justice, Mission locale, etc.).

TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO

www.agglo-saint-louis.fr
et sur les réseaux sociaux

Toute l'actualité de Saint-Louis Agglomération
Informations pratiques - Documents à télécharger...



ENTRE PAYS D'ORIGINE ET PAYS D'ADOPTION, UN LIEN OÙ PUISER SA FORCE

Quand elle parle des livres qu'elle édite, Elitza Dimitrova nous guide dans un univers de beauté et de poésie. Elle nous ramène au merveilleux qui a bercé son enfance et suscité sa vocation. Elitza a créé sa propre maison d'éditions, « Elitchka » à Folgensbourg, pour nous initier au monde enchanteur de la littérature jeunesse bulgare, son pays d'origine.

Elitza Dimitrova nous partage une vision du monde, des coups de cœur pour nous faire découvrir des œuvres, classiques et contemporaines, traduites et illustrées avec toute la subtilité nécessaire. « Elitchka est un refuge, une pensée, des textes jeunesse qui parlent de liberté, de droit à désobéir, à créer, à prendre son envol », explique-t-elle. En l'occurrence, son choix se porte sur une littérature riche et méconnue.



Deux ou trois ouvrages par an sont édités, souvent des textes de grands auteurs ou autrices, mais surtout des textes qui la touchent, mis en image par des illustratrices (surtout des femmes) Françaises, Bulgares et une Estonienne, dont les collaborations se nouent au fil des rencontres : « La Bulgarie regorge d'auteurs et autrices fantastiques dont les œuvres portent des valeurs et des messages universels. Enfant, j'ai été nourrie de livres grand format très illustrés, de contes merveilleux et pleins de poésie. L'édition est une activité qui me permet à mon échelle de relier les humains par l'émotion, tout en réhabilitant l'image de la Bulgarie souvent négative ou au mieux inconnue », explique Elitza. Et dans sa recette livre magique, « il ne doit y avoir que des ingrédients positifs ». Elle s'entoure donc de partenaires avec un panel esthétique large mais qui partagent toujours ses valeurs.

UN PONT SUR L'EUROPE

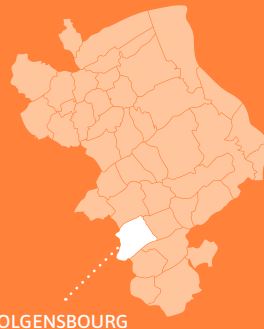
« Je suis née et j'ai grandi en Bulgarie. Dès 13 ans, j'ai choisi une filière lettres et langues en collège bilingue, puis je suis venue faire mes études en France à 18 ans ».

Elle intègre l'Université d'Avignon pour 2 ans, « un décor de contes de fées ! », puis Paris pour un Master 2 de Littérature comparée dédié à la traduction de la poésie, sous la direction de Jean-Louis Backès, Professeur émérite à la Faculté de la Sorbonne. Un solide bagage pour entamer une carrière en maison d'édition. Pour suivre son conjoint, toute la famille emménage en Alsace : « un changement radical et très appréciable après Paris », précise Elitza. Un temps relectrice correctrice indépendante, elle arrive à vaincre ses appréhensions vis-à-vis de la création d'entreprise grâce à une formation intensive sur le sujet avec Pôle emploi. « Elitchka fêtera ses 10 ans cette fin d'année, et notre premier livre sortait en mai 2014 – Une histoire de dragons, de Sugarev, illustré par Sylvie Kromer de Mulhouse », explique l'éditrice.

« PETIT SAPIN »

« J'ai beaucoup dessiné pendant très longtemps. Choisir une filière uniquement littéraire m'avait laissé une forme de frustration. Ma maison d'édition est une réconciliation, un baume sur mes souhaits littéraires et artistiques, une réparation à mon échelle pour la Bulgarie. Je peux y montrer ce qui nous rapproche, créer des carrefours de rencontres avec les livres et les personnes. Gérer une entreprise n'est pas un jeu d'enfant, elle doit donc apporter le plus possible joie et réconfort », poursuit Elitza. D'ailleurs, c'est l'essence même d'Elitchka : à la fois le diminutif très affectueux de son prénom donné par ses parents, et en même temps un « petit sapin ». Un ancrage qui s'est imposé et qu'Elitza partage aujourd'hui avec un public d'enfants mais aussi de collectionneurs ayant le goût du beau. Un écho qu'elle reçoit dans les salons et dans les ateliers qu'elle propose aux écoles ou bibliothèques. Des temps aussi pour expliquer son activité, qu'elle enrichit de la cocreation de la Caravane des écritures (voir page 4) en partenariat avec la C^{le} Nord Théâtre, pour essaimer sa bonne énergie.

- facebook.com/ EditionsElitchka
- instagram.com/ editionselitchka
- editionselitchka.com
- editions.elitchka@gmail.com

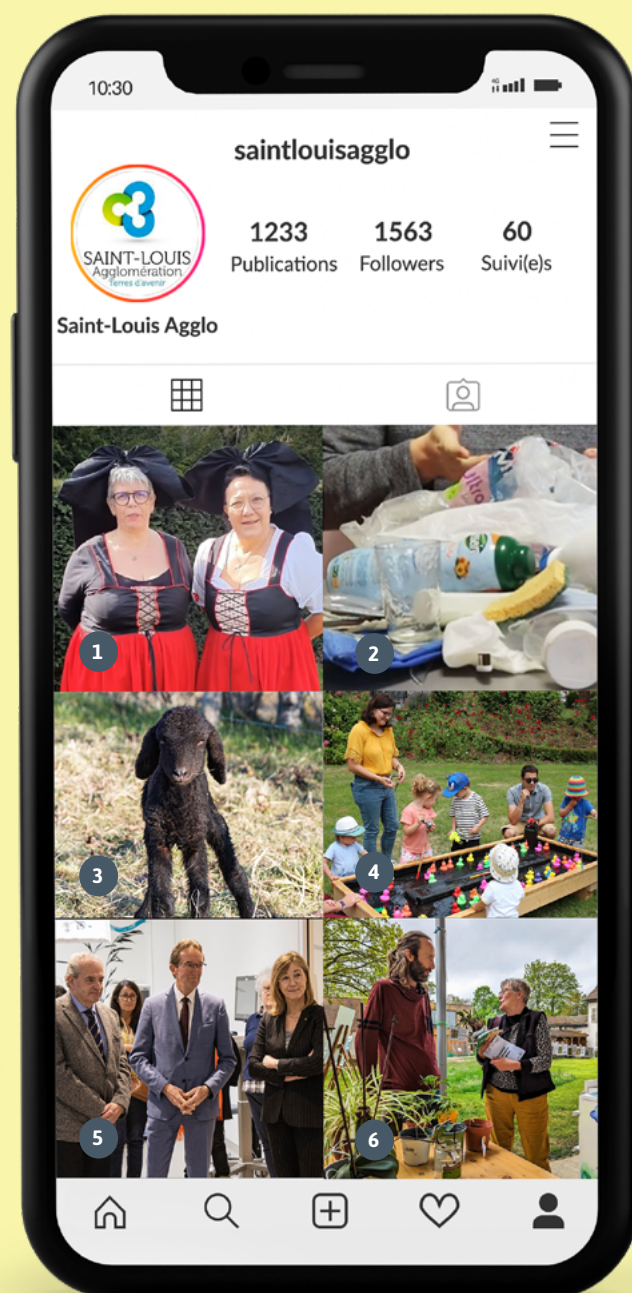


FOLGENSBOURG



VOUS AVEZ AIMÉ...

Nos publications les plus appréciées sur Instagram



**1 FRIEHJOHR :
LE PROGRAMME : 115 LIKES**

[www.instagram.com/reel/
Cp2PLQIMSnj/](https://www.instagram.com/reel/Cp2PLQIMSnj/)

**2 TRI DES DÉCHETS :
50 LIKES**

[www.instagram.com/reel/
CngWZ-hLpNE/](https://www.instagram.com/reel/CngWZ-hLpNE/)

3 ÉCOPÂTURAGE : 45 LIKES

[www.instagram.com/p/
CorBbFEs2eR/](https://www.instagram.com/p/CorBbFEs2eR/)

**4 CARNAVAL CRÈCHE TOM
POUCE : 41 LIKES**

[https://www.instagram.com/p/
CpExYy_ulWr/](https://www.instagram.com/p/CpExYy_ulWr/)

**5 INAUGURATION CENTRE
HEMODIALYSE : 37 LIKES**

[www.instagram.com/p/
CocOY6gunOH/](https://www.instagram.com/p/CocOY6gunOH/)

**6 MOIS DE LA BIODIVERSITÉ :
36 LIKES**

[www.instagram.com/p/
CsF--kzMXoq/](https://www.instagram.com/p/CsF--kzMXoq/)

Rejoignez-nous sur nos réseaux et n'oubliez pas de liker nos publications !

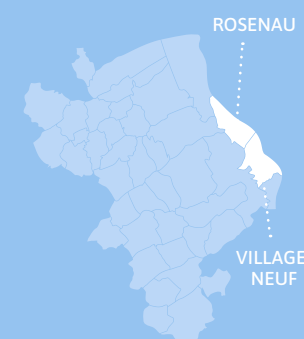


Photo réalisée par Christine Magendie
à la Petite Camargue Alsacienne entre Village-Neuf et Rosenau

6 **VENDREDI**
OCT. 2023
9H - 18H

Trinat' emploi

FORUM TRINATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



AU FORUM
SAINT-LOUIS
ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC

www.trinatemploi.fr



Partenaires :



Organisateurs :

